

### *Pouvoir d'emprunt supplémentaire*

de compétence fédérale en 1943 ou 1944. La pension de veillesse remonte aux années 40. Les Canadiens ont compris qu'ils ne voulaient pas aller se battre une nouvelle fois pour mettre fin à une crise économique ou à une récession.

Voilà pourquoi j'ai trouvé un peu choquant la semaine dernière que des députés prennent la parole à la Chambre des communes pour contester la hausse à leurs yeux énorme des primes d'assurance-chômage. Il faut rendre grâce à Dieu de compter parmi les chanceux qui ont un emploi et qui sont invités à payer la cotisation maximum de \$2 par semaine, ce à quoi se résume cette hausse.

**Des voix:** Bravo!

**M. Mackasey:** Il s'agit de \$2 par semaine. Que ceux qui s'indignent quand même d'avoir à payer ces \$2 par semaine se consolent à la pensée que cette cotisation est déductible aux fins de l'impôt et se résumera probablement à une dépense d'environ \$1.50 par semaine. Cette ponction hebdomadaire permettra au gouvernement de continuer à appliquer intégralement le régime de l'assurance-chômage.

**Une voix:** Vous avez fixé un plafond.

**M. Mackasey:** Si vous permettez, je voudrais entrer dans les détails. Il y a effectivement un plafond mais l'honorable député a cité des chiffres erronés. Si votre revenu est supérieur à ce chiffre, vous cotisez quand même selon le taux afférent à la tranche de revenus de 29,000 ou 30,000 dollars. Si vous avez le malheur de perdre votre emploi, vous retirez les prestations correspondantes, comme si votre revenu s'élevait à 30,000 dollars. Par conséquent, de toute manière, vous versez plus que ce plafond. Quatre-vingt-dix-sept point huit pour cent des Canadiens, y compris les enseignants, les prêtres, les militaires et les fonctionnaires, sont protégés par l'assurance-chômage. Ce sont toutes de nouvelles catégories antérieures à 1972. Personne n'a rien pour rien.

Le représentant de Saskatoon-est nous rappelle qu'il est important, dans l'exercice de notre vocation politique, de veiller à ne pas faire de tort à des innocents qui ne sont pas ici pour se défendre eux-mêmes. Je crois rêver lorsque les journaux rapportent qu'un député aurait dit à la Chambre que d'après une maison d'affaires, le pays perdrait environ 60,000 emplois parce que le gouvernement demande à la population active de cotiser \$1.50 par semaine après impôt.

On peut se demander sur quoi se fonde le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) pour affirmer qu'une augmentation maximale de \$2 par semaine des cotisations d'assurance-chômage va entraîner la suppression de 60,000 emplois au Canada. Le gros de cette somme provient des employés et de leurs employeurs. Ce sont des porte-parole des petites entreprises sans mandat à cet effet qui prétendent que cette mesure entraînera la faillite de notre économie. Je me rappelle qu'en 1972, alors que j'étais ministre de la Main-d'œuvre ou du Travail et que la conjoncture était assez bonne, ces mêmes personnes me demandaient comment garder leurs employés formés par leurs soins. Ils se demandaient comment ils pouvaient garder leur agent de presse qu'ils avaient formé pendant 13 ans qui pouvait trouver partout ailleurs un employeur lui offrant le même salaire avec des congés de maternité ou de maladie. Ils prétendaient qu'en tant que chefs de petite entreprise, ils ne pouvaient payer les cotisations d'un régime de maternité ou de maladie privé. L'entreprise privée n'était pas particulièrement pressée à l'époque d'assurer ce type de protection et nous

l'avons donc incluse dans l'assurance-chômage. Nous avons fait en sorte que le patronat participe lui aussi à ce régime de protection.

Quand il est question d'assurance-chômage, nous parlons de Canadiens qui indépendamment de leur volonté se trouvent sans travail. Ils sont en chômage parce que notre régime économique de libre entreprise n'est pas parfait, il ne peut toujours fournir autant d'emplois qu'il en faudrait. Cela ne libère nullement ceux de nous qui ont foi en la libre entreprise de notre obligation morale envers les personnes moins favorisées par le sort. Comme quelqu'un me le disait aujourd'hui au téléphone, l'une des raisons pour lesquelles nous connaissons une récession, et non une dépression, c'est qu'en redistribuant huit milliards de dollars dans l'économie, par le biais de l'assurance-chômage, nous avons permis à de nombreuses localités de demeurer prospères, solvables ou à tout le moins viables. Nous avons au moins évité la violence qui pourrait bien se répandre dans les rues au Canada si un million de Canadiens se retrouvaient complètement rejetés et sans aucun revenu, ce qui arriverait si la Chambre, refusait d'augmenter de \$2 par semaine les cotisations au programme d'assurance-chômage.

Monsieur l'Orateur, je vous prie de m'excuser si j'ai mis votre bonne volonté à l'épreuve. Dans quelques instants, on nous demandera d'autoriser le gouvernement à emprunter les 4 ou 5 millions de dollars dont il a besoin. Je tiens à rappeler que si nous financions ce déficit en imprimant de l'argent ou en empruntant sur les marchés étrangers, il y aurait de quoi s'inquiéter sur le plan de l'inflation ou du change. Mais cet argent est prêté par des Canadiens qui transformeront les économies faites en prévision des mauvais jours en obligations d'épargne du Canada. Le gouvernement va réinjecter cet argent dans l'économie pour lui donner le stimulant dont nous avons besoin pour mettre un terme à la récession et assurer la reprise le plus tôt possible.

● (2140)

Les temps sont durs. J'imagine que dans certaines circonstances, je pourrais moi aussi être aussi insensible que certains députés. Je crains parfois que les économistes que nous entendons à la radio, que nous voyons à la télévision et dont nous lisons les articles dans la presse ne soient tombés dans le piège et qu'ils ne considèrent plus les individus non comme des êtres humains, mais plutôt comme des statistiques sans âme, ce qui les rend incapables d'apprécier la tristesse et le désespoir que peut éprouver un individu qui à 51 ans se retrouve au chômage pour la première fois de sa vie. Le chômage touche à présent indifféremment toutes les couches de la société. Ce ne sont plus seulement les jeunes de 18 à 24 ans ou les «cols bleus» c'est-à-dire les travailleurs manuels qui se retrouvent au chômage. Certains cadres eux aussi sont licenciés comme certains travailleurs spécialisés. Certaines énergies gaspillées pourraient être mises à contribution pour construire des logis; cela qui contribuerait à relancer l'économie; cela permettrait d'offrir des abris et tout ce dont nous avons besoin dans notre grand pays. Nous sortirions ainsi de la récession. L'hiver va être particulièrement dur. Les choses iraient peut-être mieux si nous suivions le conseil du premier ministre et nous préoccupions davantage d'autrui, comme le député néo-démocrate a essayé de nous le faire comprendre. Avec un peu de charité et de compréhension, les choses iraient nettement mieux au cours des prochains mois.